

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 305 Analyse approfondie de problématiques sociales			
Ancien Code	SOAS3B05	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEAS3050		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Campus Mons Sylvie NEF (sylvie.nef@helha.be) Mathilde DEVAUX (mathilde.devaux@helha.be) Anne-Catherine RIZZO (anne-catherine.rizzo@helha.be) Nicolas TICHON (nicolas.tichon@helha.be) Myriam LELEU (myriam.leleu@helha.be)</p> <p>HELHa Campus Montignies Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be) Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be) Christophe THOREAU (christophe.thoreau@helha.be)</p> <p>HELHa Campus Montignies (HD) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be) Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be) Christophe THOREAU (christophe.thoreau@helha.be)</p> <p>HELHa Louvain-la-Neuve Frédérique BRIBOSIA (frederique.bribosia@helha.be) Astrid LIONNEZ (astrid.lionnez@helha.be) Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be) Xavier DE CLEYRE (xavier.de.cleyre@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a la particularité de rassembler différentes activités d'apprentissage qui offrent une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques afin d'aider l'étudiant à situer et construire son intervention dans un contexte multidimensionnel.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
 - 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
 - 3.1 Construire son identité professionnelle
 - 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
 - 3.3 Exercer un jugement professionnel.
 - 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
 - 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
 - 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
 - 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
 - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
 - 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
 - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
 - 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
 - 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
 - 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Utiliser les repères apportés pour construire et argumenter un positionnement professionnel.
- II. Analyser les problématiques sociales en articulant les enjeux globaux de société et les situations sur le plan individuel, collectif ou communautaire.
- III. Concevoir de manière créative des pistes de solution et/ou d'intervention.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B05F	Droits fondamentaux des personnes d'origine étrangère	24 h / 2 C
SOAS3B05G	Politique du logement	24 h / 2 C
SOAS3B05H	Politique et intervention sociale dans le champ du handicap	24 h / 2 C
SOAS3B05I	Mineurs en difficulté	24 h / 2 C
SOAS3B05J	Vieillesse et société	24 h / 2 C

+ HELHa Campus

Montignies			
SOAS3B05K	Pauvreté, précarité et Travail Social	30 h / 2 C	
SOAS3B05L	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	30 h / 2 C	
SOAS3B05M	Dépendance et Travail Social	30 h / 2 C	
SOAS3B05N	Genre et Travail Social	30 h / 2 C	
+ HELHa Campus			
Montignies (HD)			
SOAS3B05W	Pauvreté, précarité et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B05X	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B05Y	Dépendance et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B05Z	Genre et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
+ HELHa Louvain-la-Neuve			
SOAS3B05A	Travail social et assuétudes	28 h / 2 C	
SOAS3B05B	Genre et travail social	28 h / 2 C	
SOAS3B05C	Travail social de réseau	28 h / 2 C	
SOAS3B05D	Travail social et vieillissement	28 h / 2 C	

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus			
Mons			
SOAS3B05F	Droits fondamentaux des personnes d'origine étrangère	20	
SOAS3B05G	Politique du logement	20	
SOAS3B05H	Politique et intervention sociale dans le champ du handicap	20	
SOAS3B05I	Mineurs en difficulté	20	
SOAS3B05J	Vieillesse et société	20	
+ HELHa Campus			
Montignies			
SOAS3B05K	Pauvreté, précarité et Travail Social	20	
SOAS3B05L	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	20	
SOAS3B05M	Dépendance et Travail Social	20	
SOAS3B05N	Genre et Travail Social	20	
+ HELHa Campus			
Montignies (HD)			
SOAS3B05W	Pauvreté, précarité et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B05X	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B05Y	Dépendance et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B05Z	Genre et Travail Social	20	(opt.)
+ HELHa Louvain-la-Neuve			
SOAS3B05A	Travail social et assuétudes	20	
SOAS3B05B	Genre et travail social	20	
SOAS3B05C	Travail social de réseau	20	
SOAS3B05D	Travail social et vieillissement	20	

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 3.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

5. Cohérence pédagogique

Cours au choix de l'étudiant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de

département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pauvreté, précarité et Travail Social			
Ancien Code	18_SOAS3B05K	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEAS3050		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Objectif

De familiariser l'étudiant aux attitudes, réactions, modes de vie des populations défavorisées, et aux difficultés auxquelles celles-ci sont confrontées en vue de permettre à de futurs assistants sociaux de développer des réponses et stratégies individuelles et collectives adaptées.

De faire percevoir ces populations en détresse comme étant elles aussi dignes de respect.

Programme

Ce séminaire comprend deux parties :

7 séances de cours pendant lesquelles seront abordées les difficultés auxquelles les personnes défavorisées doivent faire face dans l'actualisation de leurs droits fondamentaux. Cette approche du vécu des « pauvres » se fera plus précisément en regard du droit de la famille, du droit au travail et à la sécurité sociale, du droit à l'enseignement et à la culture, du droit au logement et du droit aux soins de santé.

Et elle analysera aussi la pertinence de certaines politiques sociales élaborées pour tenter de répondre à ces problématiques.

Méthode

3 séances assurées par les étudiants invités à présenter devant la classe par groupe de cinq participants une information sur un thème, une problématique, une initiative, un service en rapport avec le sujet du séminaire. L'objectif est d'apporter une information pertinente et intéressante de la manière la plus attrayante et pédagogique qui soit: reportage, appel à personnes ressources et témoins privilégiés, débat organisé...

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Face aux difficultés sociales que rencontrent les personnes en situation de précarité et de pauvreté, les intervenants sociaux doivent pouvoir déployer des compétences techniques et un savoir faire qui puisse répondre aux besoins des personnes tout en respectant les effets que la précarisation peuvent avoir sur eux. Les objectifs d'apprentissage sont complémentaires :

- Analyser une situation sociale : individu, famille, groupe
- Comprendre la situation en contexte social : les fragilités et les ressources des personnes
- Savoir situer son intervention dans un processus d'aide : se doter de grilles d'analyse permettant de clarifier le positionnement de l'assistant social
- Développer des pratiques de proximité adaptées
- Evaluer l'action entreprise

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours comprend des thématiques spécifiques au contexte d'intervention des assistants sociaux

- Pauvreté et précarité : définitions et champs d'investigation de deux notions complémentaires
- La grande pauvreté : approche des personnes « sans-abris »
- La violence vécue dans la pauvreté et la précarité : concept de « capital de violence subie »
- La famille : sources et ressources dans le vécu de fragilisation
- Le monde du travail : souffrances au travail
- La scolarité
- La santé : effets sur la santé physique et mentale

Chaque module comprend une partie explicative et une partie spécifique aux approches

Démarches d'apprentissage

L'apprentissage se réalise sur des axes complémentaires afin d'appréhender les situations sociales et de faire émerger des pistes de traitement.

- Approche des concepts de pauvreté et de précarité selon des axes sociologiques, anthropologiques, psychologiques et philosophiques ;
- Au départ de situations vécues par les participants ou par l'enseignant, élaborer des outils d'analyse et d'action : jeux de rôles, socio-génogramme,
- Analyse concertative de films, de photographies
- Approche collective par travaux en sous-groupes
- Elaboration d'un travail pédagogique sur un sujet lié à la pauvreté, à la précarité

Dispositifs d'aide à la réussite

- syllabus et porte-feuille de lectures
- Démarche participative au départ de situation vécue
- Mise en avant du dispositif d'intelligence collective dans l'analyse et l'élaboration
- Supports visuels

Sources et références

Le syllabus reprend des notions théoriques et des articles contemporains des notions apprises. Il se base sur la bibliographie suivante :

Agamben G., 1997, Homo Sacer : le pouvoir souverain et la vie nue, Ed. Le Seuil

Andrieu B., 2002, La nouvelle Philosophie du corps, Ed. Eres

Arendt H., Condition de l'homme moderne, Ed. Agora/Pocket, 2002

Benslama F., 2009, Exil et transmission, ou mémoire en devenir, in « L'autre scène dans la classe », Ed. Armand Colin, Coll. Le Français aujourd'hui, n°166

Benslama F., 2004, « Qu'est ce qu'une clinique de l'exil ? » in Evolution psychiatrique n°69

Becker O., 1985, Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance, Ed. Métailié

Bonetti M. de Gaulejac V., « L'individu, produit d'une histoire dont il cherche à devenir le sujet ». In Espaces Temps, N° 37, Je et moi, les émois du je. Questions sur l'individualisme. pp55-63

Bourdieu P., Le sens pratique, Ed. Minuit, 1980

Bowlby J., 1969, Attachement et perte. Vol. 1. Attachement, Ed. P.U.F.

Brackelaire JL et Uwera C., 2011. Ménages d'enfants sans parents au Rwanda, Cahier de psychologie clinique, n° 37

Castel R., 2003, Les métamorphoses de la question sociale, Ed Gallimard, Col Folio Essais

Castel R., 2007, La discrimination négative. Citoyens ou indigènes ? Ed. du Seuil, Col La République des Idées

Claude St Onge C., 2013 Tous fous ? L'influence de l'industrie pharmaceutique sur la psychiatrie, Ed. EcoSociété

Ciccone A., 1998, L'observation clinique, Ed. Dunod

Ciccone A., 2014, La violence dans le soin, Ed. Dunod, Coll. Inconscient et culture, 20

Declerck P., 2001, Les naufragés. Avec les clochards de Paris, Ed Plon, Col Terre Humaine

- De Gaulejac V., 1996, Les sources de la honte, Ed. Desclée De Brouwer
- Dejours C., 1987, Souffrance en France, Ed. du Seuil
- Demestreau B. et Salam P., 2002, Mesures et démesures de la pauvreté, PUF
- Foucart J. Blanc M, Stoetsel-Ritz J, Gibout C, sous la direction de, 2013, Penser et agir l'incertain : l'actualité de la transaction sociale, Ed. De Boeck, Colle. Pensée Plurielle, n° 33-34
- Furtos J. 2007 « Les effets de la souffrance psychique d'origine sociale », Mental'idées, n° 11
- Furtos J., 2008, Les cliniques de la précarité. Contexte social, psychopathologie et dispositifs, Ed. Masson
- Ghasarian C. (dir) , 2004, De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive . Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux, Ed. Armand Colin
- Gisle L. Santé mentale. In Van der Heyden J, Charafeddine R (éd.). Enquête de santé 2013. Rapport 1: Santé et Bien-être. WIV-ISP, 2014
- Goffman E., 2010, Stigmate. Les usages sociaux des handicaps, Ed. Minuit
- Godelier M., 1996, L'énigme du don, Ed Fayard
- Jamouille P., 2008, Des hommes sur le fil. La construction des identités masculines en milieux précaires, Ed. La Découverte
- Jamouille P. (dir), 2014, Passeurs de mondes. Praticiens - chercheurs dans les lieux d'exils, Ed. Academia L'Harmattan, Coll. Investigations d'anthropologie prospective
- Joubert M., 2003, Santé mentale, ville et violences, Ed. érès,
- Joubert M. et Louzoun C., 2005, Répondre à la souffrance sociale, Ed. érès, Col Etudes, Recherches, Actions en Santé Mentale en Europe
- Kant E., Critique de la raison pure, Ed. PUF, Coll Quadrige, 2012
- Lahaye W., « L'héritage de la transmission », in Revue internationale de l'éducation familiale, n°22, 2007
- Laurent P-J, Les pentecôtistes du Burkina Faso. Mariage, pouvoir et guérison, Ed. Karthala, 2009
- Le Blanc G., 2009, L'invisibilité sociale, Ed. PUF , Coll. Pratiques théoriques, 2009
- Le Breton D., 2012, Conduites à risques. Des jeux de mort eu jeu de vivre, Ed. PUF
- Le Breton D., 2014, Adolescence et conduites à risque, Ed ; Fabert, Coll. Yapaka.be
- Masson A., 2005, « En Belgique : liberté de prescription ? », Information Psychiatrique. Volume 81, Numéro 1, Janvier 2005, pp. 61-63
- Mercuel A., 2012 Souffrance psychique des sans-abri. Vivre ou survivre. Ed. Odile Jacob
- Nagy I, Spark, 1973, Invisible loyalties. Reciprocity in intergenerational family therapy, Ed. Brunner Mazel
- Nicolas E., 2007, Expérience ethnographique auprès de travailleurs sociaux de proximité en souffrance. L'auberge espagnole, Santé Mentale en Contexte Social, Multiculturalité et Précarité, UCL, LAAP
- Nicolas E., 2008, Esthétique d'une folie urbaine. Penser à la marge pour penser la marge, UCL, LAAP
- Papadaniel Y, Rossi I, Foucart J.(dir), 2009,Accompagnement : le lien social sous tension, Ed. De Boec, Coll. Pensée Plurielle
- Paugam S ., 1991, La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté, PUF
- Petrella R., 1997, Le bien commun. Eloge de la solidarité, Ed. Page Deux, 1997
- Quesemand Zucca S., Je vous salis ma rue. Clinique de la désocialisation, Ed. Stock, 2007
- Schurmans D., 2010, L'Homme qui souffre, Ed. PUF, Coll. Souffrance et théorie
- Simmel G., 1998, Les pauvres, Ed. PUF, Coll Quadrige
- Stiegler B., 2013, De la misère symbolique, Ed. Flammarion, Coll. Champs Essais
- Tap P., 2005, Identité et exclusion, Ed. Eres, Coll. Connexions, N° 83, p 53 -78
- Thelen L., 2006, Exil de soi. Sans-abri d'ici et d'ailleurs, Ed. FUSL
- Van Huffel L. (coll. Jamouille P., Nicolas E.) , 2014, le Rétablissement en pratiques. La création d'espaces innovants en Santé Mentale, à paraître
- Van Leuven F., 2013, MMPP : Médicaliser le chômage pour mieux exclure.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- syllabus avec porte-feuille de lectures
- socio-génogramme
- power point
- films

4. Modalités d'évaluation

Principe

Chaque étudiant s'intègre dans un groupe (5 personnes maximum). Chaque groupe élabore un travail de présentation sur un sujet proposé par les participants. Le groupe présente le fruit de son travail auprès de la classe. Les critères d'évaluation sont :

- Pertinence du sujet
- Originalité dans la présentation
- Qualité des « outils » utilisés
- Engagement des membres du groupe
- Réactions participatives de la classe

Pour les étudiants qui présentent l'examen en seconde session, il s'agit de faire un travail individuel selon les mêmes modalités.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	100				
Période d'évaluation					Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social			
Ancien Code	18_SOAS3B05L	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEAS3050		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

- Ce cours à option sur "la maltraitance et la violence interpersonnelle" est subdivisé en thématiques transversales qui s'articulent les unes aux autres.
- Le contenu du cours ne donne aucune « recette », ni mode d'emploi dans la manière d'intervenir dans les situations de mauvais traitements sur enfants et de violence interpersonnelle
- En tant que repères et/ou balises éthiques, les nombreuses références théoriques ne peuvent faire l'économie des réalités et des pratiques sur le terrain

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

1. Connaissances :

- Acquérir des connaissances spécifiques, promouvoir la pensée scientifique et ses applications dans le domaine spécifique de la maltraitance, de la victimisation et de la violence interpersonnelle,...

2. Comprendre :

- Comprendre les processus de victimisation et de traumatisation dans les situations de violence interpersonnelle, Appréhender l'individu en tant que sujet/psychique détenteur d'une pensée à la fois singulière et collective, en relation avec des systèmes de transactions abusives (familles, groupes, entreprises, institutions, réseaux, société, communauté, etc.),
- Se recentrer sur la personne de l'enfant/de la victime, afin de mieux le situer dans sa souffrance et le comprendre dans son existence et son contexte familial,
- Se recentrer sur le sujet humain, comme partenaire de l'intervention psychosociale,

3. Analyser et mettre en réflexion :

- Réfléchir/élaborer des hypothèses, afin de mieux réagir et intervenir face aux situations de maltraitance/de violence,
- Établir des liens pluridisciplinaires entre la théorie et la pratique : conceptualiser et élaborer une pensée de nature psychosociale : mettre en lien conceptualisation didactique et pratique-cible

4. Evaluation :

- Échanger différents points de vue et savoir prendre des décisions en termes d'intervention, de protection, de traitement psychologique et d'orientation médicopsychosociale,
- Mieux se connaître et se projeter en tant que professionnel, dans sa manière d'être en relation avec la victime de mauvais traitements, de violence et sa famille/son entourage,
- Savoir utiliser de manière adéquate les différentes filières d'intervention,
- Intervenir de manière réfléchie,
- Développer un niveau suffisant d'empathie pour pouvoir travailler avec les auteurs et les victimes de maltraitance/de violence, des personnes en difficulté psychologique ou en souffrance,
- Consolider certains repères éthiques spécifiques de la profession.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Regard pluriel sur la maltraitance et la violence interpersonnelle : réfléchir l'intervention psychosociale pour mieux agir.

Première partie : connaître et évaluer

1. Les maltraitances d'hier et d'aujourd'hui
2. Quelques repères épidémiologiques
3. Caractéristiques hétérogènes des familles maltraitantes
4. Typologie différentielle de la maltraitance
5. Les maltraitances physiques
6. Les négligences
7. Les abus sexuels intrafamiliaux
8. Les abus sexuels extrafamiliaux
9. Les maltraitances psychologiques

Deuxième partie : décider et intervenir

10. Les grandes options de l'intervention
11. Un espace communautaire pour l'intervention
12. Protocoles d'intervention en cas de suspicion de mauvais traitements
13. L'hospitalisation de l'enfant maltraité
14. L'action préventive anté et péri natale
15. Attitudes et réactions émotionnelles des intervenants
16. Une éthique de l'intervention médico-psycho-sociale auprès des familles maltraitantes
17. Le secret professionnel
18. La prévention : des moyens et des outils

Démarches d'apprentissage

- La présence participative de l'étudiant au cours est obligatoire
- La participation interactive des étudiants est vivement sollicitée afin de dynamiser les échanges et la réflexion.
- La confrontation des idées permet d'acquérir un « savoir être », un « savoir-réfléchir », un « savoir faire », afin d'élaborer l'intervention psychosociale.
- Le travail en groupe de réflexion et la présentation d'une situation particulière ou d'un thème permet également de confronter différentes réflexions et d'élargir le débat.
- Cette dynamique de travail en groupe (pédagogie participative et coopérative) amène les étudiants à se réapproprier la matière tout en stimulant leurs capacités d'apprentissage mettant à l'épreuve diverses compétences professionnalisantes, comme l'esprit de synthèse, la compréhension conceptuelle, le questionnement, la problématisation des points de vue, la critique, les associations d'idées, le débat d'idées, le positionnement, la restitution, l'échange, la communication circulaire, la coopération, les techniques de rapport/textualisation, le rôle du rapporteur/locuteur, la circulation,...

Dispositifs d'aide à la réussite

- Référence aux cours de méthodologie
- Exemples thématiques de travaux
- Accompagnement pédagogique et soutien à la recherche bibliographique

Sources et références

Recommandés comme ouvrages de référence :

- Haesevoets Y-H., « L'enfant victime d'inceste », De Boeck Université (2002)
- Haesevoets Y-H., « Traumatismes de l'enfance et de l'adolescence », De Boeck Université (2008)

Référence obligatoire : lecture complète du Vade Mecum

« Regard pluriel sur la maltraitance des enfants », Kluwer (2003), YH Haesevoets

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Power point accessible sur la page connectée du cours
- Portofolio de documents
- Vidéogrammes DVD comprenant des témoignages d'enfants et d'adultes victimes de maltraitances, ainsi que des interviews d'intervenants spécialisés dans la prise en charge des familles maltraitantes
- Documents, brochures, ouvrages sur la maltraitance (comme compléments théoriques)

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation repose sur :

- un travail personnel (individuel ou en groupe) écrit sur base d'une situation concrète (rencontrée lors d'un stage) ou d'un thème, suivant un esprit critique - problématiser une thématique et faire des liens avec 2 ou 3 sous-questions et établir quelques hypothèses de travail concernant l'intervention psychosociale >> 3-5 pages - évaluation qualitative (titrage, style/écriture, pertinence du thème et de la problématisation, forme, fond, plan, conclusion personnelle, références bibliographiques,...).
- le niveau et la qualité de la participation au cours-séminaire >> pertinence des interventions, implication, motivation et intérêt pour la matière, questionnement, etc.

· l'absentéisme nuit à la dynamique du cours. La présence au cours est donc requise.

Au-delà de 20% d'absences injustifiées, l'étudiant ne pourra présenter son travail en première session, se verra attribuer une note d'échec pour la totalité de l'épreuve et devra défendre son travail en seconde session.

Mêmes modalités en 2ème session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Dépendance et Travail Social			
Ancien Code	18_SOAS3B05M	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEAS3050		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christophe THOREAU (christophe.thoreau@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours a pour objet :

- D'amener les étudiants à prendre conscience de leurs représentations et modèles d'appréhension de la dépendance.
- Se familiariser avec les définitions de la dépendance et ses différentes formes.
- Se questionner de manière critique concernant l'intervention envers les dépendances dans notre société.
- Appréhender les principales approches d'intervention reconnues : cognitivocomportementale, médicale, psychanalytique; par les pairs; motivationnelle; réduction des risques.
- Susciter les réflexions et questionnements quant au rôle de l'assistant social et les limites de son intervention au bénéfice des personnes dépendantes

Objectifs / Acquis d'apprentissage

1. Utiliser les repères apportés (définir les dépendances à partir des représentations des étudiants) pour construire et argumenter un positionnement professionnel et ce à travers la compétence 2 (interagir avec son milieu professionnel) et 3 (inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable).
2. Analyser les problématiques de dépendance en articulant les enjeux globaux de société et les situations sur le plan individuel, collectif ou communautaire et ce à travers la compétence 4 (identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux) et 5 (identifier et analyser les situations sociales des personnes).
3. concevoir de manière créative des pistes d'intervention à travers entre autres le débat, la rencontre avec des professionnels et l'épreuve d'évaluation.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- travail de définition des dépendances et leurs différentes formes.
- le concept de dépendance dans nos sociétés (approche philosophique et historique).
- analyse des différentes formes de dépendance.
- le concept de dépendance heureuse.
- outils d'intervention envers les personnes dépendantes.
- rencontre avec des professionnels travaillant dans le domaine de la dépendance (assuétudes; précarité; vieillissement) sur base de questionnements amenés par les étudiants

Démarches d'apprentissage

- Approche déductive
- Approche inductive
- Cours magistral
- Approche interactive
- Enseignement assisté par ordinateur
- Etude de cas
- Groupe de discussion
- Mises en situation
- Travail de groupes
- Vision d'un film
- Intervention d'un « expert en expérience » et/ou de professionnels travaillant dans le domaine de la dépendance (assuétudes; vieillissement; précarité sociale)

Dispositifs d'aide à la réussite

- Disponibilité du professeur : possibilité de prendre un rendez-vous avant ou après le cours, contact par téléphone et/ou mail.
- Possibilité de revenir durant le cours sur une partie du cours incomprise.
- L'explication au premier cours des modalités d'évaluation.

Sources et références

N. Sarthou-Lajus, Vertige de la dépendance, Bayard Editions, 2021.
sous la direction de P. Menecier, les dépendances au fil de la vie, Editions In Press, 2020.
EUROTOX, L'usage des drogues en Fédération Wallonie - Bruxelles, rapport annuel 2021.
J. Quintin, Ethique et toxicomanie, Liber, 2012.
Infor-Drogues, Un autre regard sur les drogues, Bruxelles.
A. Morel; J-P Couteron, Les conduites addictives comprendre, prévenir, soigner; DUNOD, Paris, 2008.
FEDITO Bruxelloise, Charte de la réduction des risques, 2004.
Articles de presse en fonction de l'actualité

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Le support utilisé est un powerpoint qui est mis à disposition au fur et à mesure de l'avancement du cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Epreuve orale sur base d'un document écrit
- Construction d'un positionnement personnel face aux thématiques vues au cours
- Evaluation portera sur :

- ∅ La compréhension des concepts et son illustration
- ∅ La structuration de l'exposé
- ∅ Le positionnement personnel
- ∅ La recherche de références bibliographiques

Pondérations

	Q1	Q2	Q3

	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Pas de dispense

En cas de certificat médical ou d'examen non présenté, possibilité de présenter l'examen oral à la session de septembre

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Genre et Travail Social			
Ancien Code	18_SOAS3B05N	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEAS3050		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le genre est un outil d'analyse qui permet d'interroger des phénomènes que l'on perçoit spontanément comme naturels, et de façon plus concrète les relations entre les femmes et les hommes, les statuts et les rôles sociaux attribués à chaque sexe ainsi que les rapports d'inégalités engendrés.

Le travail social est fortement concerné par le genre d'une part parce que les métiers du care, dont celui d'AS, sont largement féminisés et d'autre part, parce l'intervention sociale n'est pas neutre non plus d'un point de vue genre : la relation d'aide est aussi marquée par des stéréotypes de genre, par des attentes en termes de rôles qu'on s'attend à voir jouer par l'un et l'autre sexe.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Le but du cours est de sensibiliser les étudiants aux divers aspects liés au genre et de leur permettre de pouvoir utiliser les connaissances acquises et partagées dans ce cours pour la pratique du travail social. Il s'agit donc de les mobiliser dans une démarche de réflexion quant aux rapports sociaux de sexe présents dans l'intervention sociale.

Plus particulièrement, les objectifs du cours visent :

La déconstruction des représentations et la construction d'une base théorique et conceptuelle autour de la question du genre.

L'approche et l'analyse des questions de genre au sein de la société et, plus spécifiquement, du travail social.

L'exploration des enjeux des politiques publiques et des dispositifs institutionnels mis en place face à la discrimination en matière de genre.

La place du travail social face à la question du genre.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les rôles sociaux et les stéréotypes concernant le féminin et le masculin sont socialement construits. Ils sont véhiculés par la famille, l'éducation, les pratiques institutionnelles, etc. et engendrent des inégalités.

A ce titre, la première séance du cours invite l'étudiant à questionner ses représentations et les stéréotypes de genre qui sous-tendent ses pratiques afin de comprendre et de réfléchir les enjeux des rôles sexués dans le monde du travail social.

Le cours s'attache ensuite à ouvrir l'étudiant à des pratiques d'intervention portant sur des thèmes variés en lien avec le travail social : genre et précarité avec un focus sur l'errance, l'accompagnement des auteurs de violences

conjugales et intrafamiliales, les transidentités, la présentation d'outils permettant de prendre en compte les rapports de genre dans la construction d'un projet, etc.

Lors de ces séances, des rencontres et échanges seront prévus avec des professionnels de terrain afin de permettre à l'étudiant de construire son propre positionnement professionnel.

Démarches d'apprentissage

Le cours ne se décline pas sous la forme d'un exposé « ex-cathedra » mais il s'agit plutôt de privilégier une pédagogie qui relève davantage du séminaire. La démarche se veut donc participative et soucieuse de prendre en compte l'expérience des participant(e)s et de la nourrir d'apports issus de professionnels de l'intervention sociale. Ainsi, le cours favorise une pédagogie interactive laissant place à l'étudiant et au terrain.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des temps de question-réponse sont prévus tout au long du cours. Entre chaque séance, des temps de lecture ou de découverte de supports pédagogiques sont proposés à l'étudiant et feront l'objet d'échanges pendant le cours.

Pour la réalisation du travail final, une séance collective encadrée par le professeur est prévue.

Sources et références

Bereni Laure, Chauvin Sébastien, Jaunait Alexandre, et Revillard Anne (2008), « Introduction aux Gender Studies. Manuel des études sur le genre », Bruxelles, de Boeck.

Neveu Erik et Guionnet Christine (2009), « Féminins-masculins : sociologie du genre », Paris, Armand Colin.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power point, textes, références d'outils et supports pédagogiques, etc.

4. Modalités d'évaluation

Principe

En première session:

- 100% des points concernent la rédaction et la présentation d'un travail lors de la dernière séance du cours :

50% pour l'écrit

50% pour la présentation orale

En seconde session:

- 100% des points concernent la rédaction d'un travail (écrit uniquement).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	100				
Période d'évaluation					Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).